

**PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU PAR LE SOUTIEN ET LE DEVELOPPEMENT DE
LA FILIERE HERBE SUR LE TERRITOIRE DU SUD ALSACE**

**- CREATION D'UNE MARQUE COLLECTIVE VALORISANT LES PRODUCTIONS ET PRATIQUES DE
L'ELEVAGE DU SUD ALSACE -**

La Communauté de Communes Sud Alsace Largue mène une politique de développement incluant l'agriculture et l'environnement. Dans ce cadre, elle a été lauréate de l'appel à manifestation d'intérêt 2018 « Soutien aux filières favorables à la protection de la ressource en eau » de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse et la Région Grand Est. Ainsi, elle s'est engagée à protéger la ressource en eau dans sa globalité : qualité de l'eau, inondations, érosion, coulées de boue...



Présentation générale du projet

- 1) Le porteur de projet
- 2) Le contexte du projet
- 3) Les objectifs attendus

I. Présentation générale du projet

1) Le porteur de projet :

La Communauté de Communes Sud Alsace Largue (CCSAL) a été constituée le 1^{er} janvier 2017 par la fusion des communautés de communes de la Largue et de la Porte d'Alsace. Le territoire se situe dans la zone géographique du Sundgau, aux frontières du territoire de Belfort et du Jura Suisse. Ce territoire rural, doté de plusieurs bourgs-centres, regroupe 44 communes sur 230 km² avec 21 819 habitants (INSEE 2018).

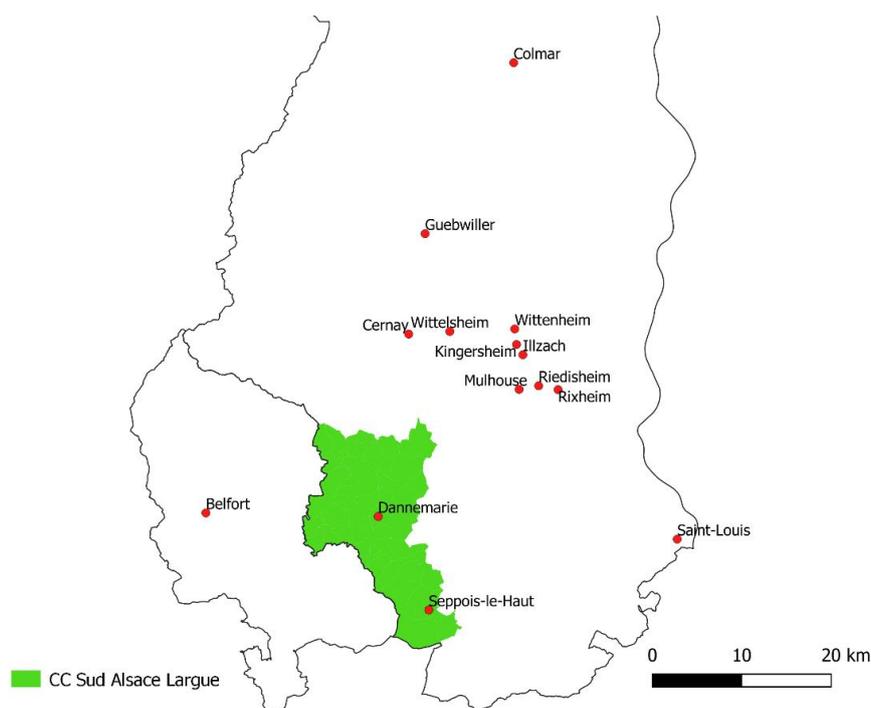


Figure 1: Situation géographique de la Communauté de Communes Sud Alsace Largue

Couloir de passage entre les bassins Rhône-Alpin et Rhénan, le territoire présente un espace de communication entre deux des principaux massifs montagneux du pays : le Jura et les Vosges. Il a un rôle important à jouer dans la protection des rivières, les espaces naturels et le déplacement des espèces qui y vivent. Le secteur se caractérise par un chevelu hydrographique dense autour duquel gravite une biodiversité très riche et de nombreux étangs.

Sur ce territoire, la CCSAL exerce, entre autres, les compétences :

- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (ou GEMAPI, transférée à l'EPAGE Largue) ;
- Protection et mise en valeur de l'environnement ;
- Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire ;
- Développement économique.

La CCSAL se mobilise depuis plusieurs années pour la construction d'un projet de territoire permettant de protéger la ressource en eau dans sa globalité. En effet, le territoire du Sud Alsace Largue, et plus globalement du Sud Alsace, rencontre diverses problématiques liées à l'eau, accentuées par les phénomènes climatiques (orages violents, sécheresse) : phénomènes de ruissellement, érosion, coulées de boues ; mais aussi problématiques de qualité des eaux dans certaines communes.

Protéger l'environnement, et plus particulièrement la ressource en eau, nécessite la prise en compte des intérêts d'acteurs divers et variés et l'émergence de réflexions collectives, afin de faire naître des projets fédérateurs avec un réel impact. Ainsi, divers projets sont en cours sur le territoire de la CCSAL, mais aussi de façon plus globale à l'échelle du Sud Alsace : création d'une marque collective pour les produits issus d'un élevage d'animaux nourris à l'herbe, mise en place de cultures énergétiques à bas niveau d'impact sur la ressource en eau, formation d'un réseau de guides bénévoles éco-jardiniers, participation du territoire au concours des prairies fleuries, réalisation d'actions diverses dans le cadre du Gerplan (plan de gestion de l'espace rural et périurbain, spécifique au département du Haut-Rhin), ou encore signature d'un Contrat de Territoire Eau et Climat (CTEC), programme d'actions permettant de concrétiser et d'accélérer la transition écologique sur les territoires les plus prioritaires.

Le maintien de l'agriculture, et en particulier de l'élevage, est primordial pour l'aménagement et le développement durable d'un territoire rural comme celui du Sud Alsace, à travers le maintien des surfaces en herbe notamment. C'est pourquoi la CCSAL pilote un projet de création d'une marque collective valorisant les productions et pratiques de l'élevage.

2) Le contexte du projet :

Le Sud Alsace se caractérise par un relief formé de collines et de plateaux, où l'agriculture familiale composée de petites exploitations de polyculture-élevage marque le paysage et le rend bien identifiable dans le département.

Les politiques agricoles européennes successives et l'industrialisation de l'agriculture ont fait muter ce modèle de polyculture-élevage des exploitations locales, qui se tournent depuis près de 20 ans vers la céréaliculture (au détriment de l'élevage), quand elles ne mettent pas tout simplement la clé sous la porte.

Cette modification des pratiques a un impact fort dans ce territoire du Sud Alsace, à savoir :

- La disparition des paysages typiques de prairies et de prés-vergers, ainsi que des assèchements de zones humides ;
- L'altération de la qualité de l'eau souterraine, très préoccupante dans le Sundgau oriental, où se situe la majorité des captages Grenelle dégradés du département (34) ;
- La présence de sols favorables à la battance (limoneux), de fortes pentes et l'absence d'éléments paysagers maintenant le sol (haies, herbe), entraînent un accroissement et une intensité des épisodes d'érosion des sols et des coulées d'eau boueuses ;
- L'appauvrissement de la faune et de la flore inféodées à ces milieux.

Le renouvellement de génération des chefs d'exploitation agricole constitue également un problème à anticiper, qui va de pair avec la pénibilité du travail d'éleveur. Il est donc indispensable de donner envie aux jeunes de s'installer. Une transmission des exploitations d'élevage ne pourra se faire qu'en rendant le métier d'éleveur attrayant pour les éventuels repreneurs : existence de filières organisées et de débouchés valorisants, viabilité économique des exploitations, possibilités de diversification grâce à des outils complémentaires à l'élevage comme la méthanisation ou la production d'électricité via la pose de panneaux photovoltaïques...

Face à ces constats est née l'idée de soutenir une agriculture en lien avec les problématiques actuelles, préservant l'environnement, économiquement viable pour l'agriculteur, avec une image positive auprès de la société.

La CCSAL, en partenariat avec les territoires voisins et les acteurs économiques du Sud Alsace, s'est donc donnée comme objectif d'améliorer la ressource en eau du secteur, et plus globalement l'environnement, via la pérennisation voire le développement des surfaces herbagères. Or, l'élevage reste le meilleur moyen de maintenir l'herbe, fourrage utilisé dans la ration des animaux (bovins, ovins, caprins).

Ce projet résulte des travaux réalisés dans le cadre de l'appel à projet « collectivités et captages » (Agence de l'Eau Rhin-Meuse) portés par l'EPAGE Largue :

- « Etude des perspectives de valorisation de l'herbe dans la vallée de la Largue » (Chambre d'Agriculture, janvier 2016)
- « Etude valorisation de l'herbe, phase 2 » (Chambre d'agriculture, octobre 2017)
- « Développer et mieux valoriser l'herbe à travers l'élevage biologique » (OPABA, septembre 2016 et septembre 2017).

Ces études, basées sur la réalisation d'enquêtes auprès des agriculteurs du territoire, démontrent notamment que la création d'un label de qualité, valorisant les pratiques agricoles basées sur l'herbe, constitue une solution pour pérenniser les surfaces en herbe et l'élevage sur le territoire. La CCSAL, en s'appuyant sur ces études, a candidaté au 10^{ème} programme de l'Agence de l'eau. Lauréate de cet AMI, elle a pu financer un poste d'animation du projet.

Le projet intègre la création de la marque dans son ensemble, en passant aussi bien par l'accompagnement des producteurs dans le respect du cahier des charges de la marque (mise en place de nouvelles surfaces en herbe, diagnostic de l'exploitation...) que par la mise en place de nouveaux débouchés pour la pérennité de l'action.

La CCSAL, structure porteuse du projet à travers ses compétences, a un rôle d'animation pour forger des liens entre tous les acteurs concernés et être au plus proche de la réalité sociétale, économique et partenariale du territoire. Elle souhaite dynamiser son territoire en étant porteuse d'un projet fédérateur, innovant et reproductible.

3) Les objectifs attendus :

Au-delà des constats évoqués ci-dessus, l'actualité climatique, environnementale, sociale et économique met à mal les exploitations agricoles d'élevage. Afin de continuer à valoriser les surfaces herbagères, dont les collectivités tirent un bénéfice indirect du fait des aménités qu'elles génèrent, de nouvelles pistes de valorisation pour les élevages locaux laitiers et viande sont à imaginer, notamment en matière de circuits de proximité.

L'objectif de ce projet est donc de créer une marque pour des productions et pratiques basées sur la préservation des surfaces en herbe et de l'environnement, et ainsi de répondre aux :

- Enjeux territoriaux :
 - o Préserver la qualité des ressources en eau ;
 - o Lutter contre les phénomènes de ruissellement, érosion, coulées de boue, inondations ;
 - o Maintenir la biodiversité inféodée à ces milieux ;
 - o Participer à l'atténuation du changement climatique (rôle des prairies, notamment dans la séquestration du carbone).

- Enjeux sociaux :
 - o Reconnecter l'agriculture aux habitants du territoire (sensibilisation et information des citoyens) ;
 - o Développer les filières courtes et permettre au consommateur d'être « consom'acteur » et d'avoir accès à une alimentation saine ;
 - o Développer la part de produits de qualité issus de producteurs locaux en restauration collective et ainsi sensibiliser les jeunes générations sur les enjeux de l'alimentation et de l'agriculture ;
 - o Maintenir des paysages prairiaux et de prés-vergers qui font le cadre de vie des habitants et la spécificité du territoire reconnu dans la région (tourisme vert) ;
 - o Respecter la bientraitance animale.

- Enjeux économiques :
 - o Pérenniser les exploitations d'élevage ;
 - o Assurer une meilleure rentabilité aux systèmes d'élevage à l'herbe, favoriser l'autonomie fourragère ;
 - o Améliorer le niveau de rémunération des éleveurs ;
 - o Susciter des vocations et favoriser la transmission des exploitations d'élevage ;
 - o Réduire l'exposition aux risques climatiques (résilience des couverts permanents) ;
 - o Maintenir et créer des emplois non délocalisables à tous les niveaux des filières d'élevage (production, transformation, distribution...) ;
 - o Développer l'approvisionnement des structures collectives de restauration collective ;
 - o Renforcer l'activité de l'abattoir départemental de proximité de Cernay autour de filières courtes reconnues localement.

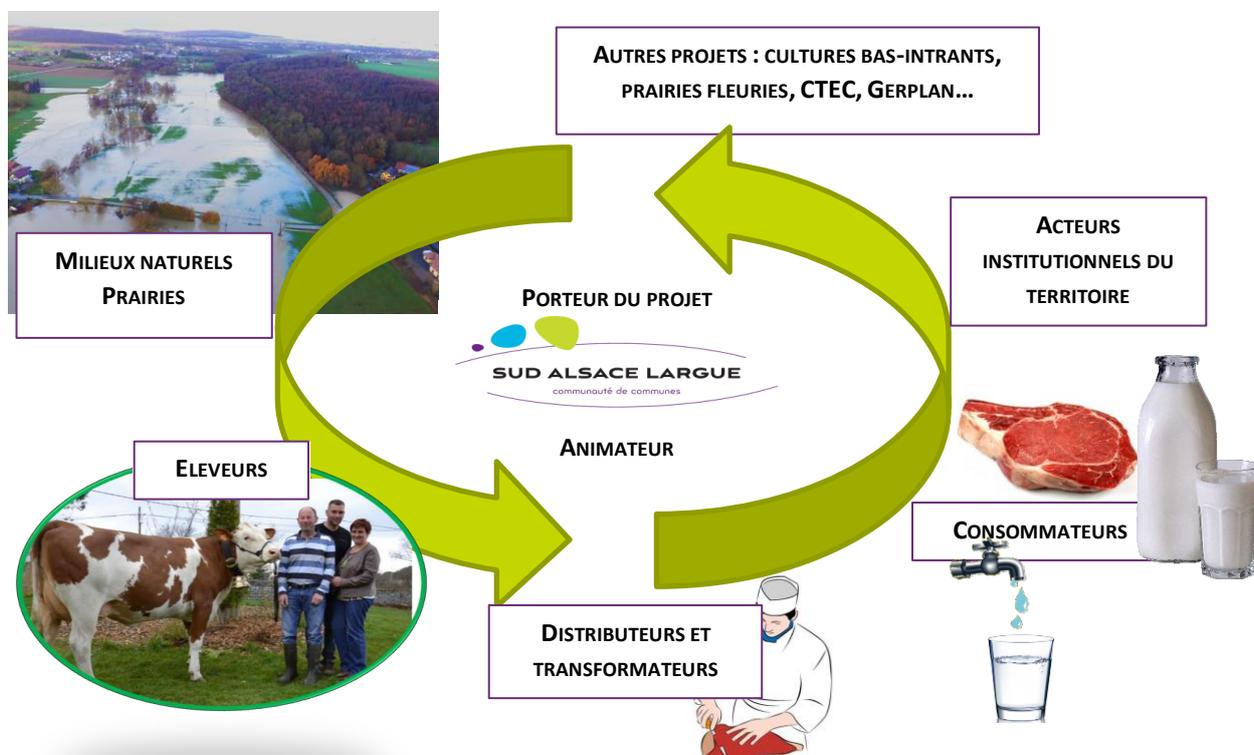


Figure 2 : Schéma représentant les acteurs et domaines touchés par le projet

CONCLUSION

La démarche de création d'une marque collective valorisant les productions et pratiques de l'élevage du Sud Alsace, portée par la CCSAL, est longue et complexe puisqu'elle fédère de nombreux acteurs, à la fois institutionnels et économiques, aux visions et exigences diverses. C'est aussi un projet d'envergure, pleinement inscrit dans le projet politique de la CCSAL, qui permet d'apporter une réponse concrète aux enjeux environnementaux, sociaux et économiques du territoire.

"Le projet est le brouillon de l'avenir. Parfois, il faut à l'avenir des centaines de brouillons." Jules Renard



Votre contact Projet

Fanny Wagner, Agent de développement
Communauté de communes Sud Alsace Largue
7 Rue de Bâle 68210 Dannemarie



03 89 07 53 15 - 07 50 56 78 04



f.wagner@sudalsace-largue.fr